



# ANSE

## informations

Lettre d'information municipale

numéro 347 – Mai 2025

### Spectacle Séqu'Anse Culturelle

**La Truite**  
Par l'Ensemble Accordzêâm  
**Vendredi 23 mai à 20 h**  
**Musique et Humour**



En revisitant la mélodie si célèbre de « La Truite » de Schubert, les 5 musiciens du groupe Accordzêâm

proposent avec fraîcheur une cascade de styles musicaux. Musiques du monde et d'ailleurs, ils revisitent la musique classique à la lumière des inspirations populaires traditionnelles qui ont pu faire naître les œuvres. La mise en scène d'Éric Bouvron nous plonge dans un torrent où l'âme du classique rejoint l'instinct du corps. Une aventure initiatique qu'on retient comme un hymne à l'espièglerie et à la tolérance...un océan de bonnes ondes. « Mais qui aurait pu croire que la vie d'une truite puisse être si passionnante ? »

Extrait de presse : « *Contaminés par leur énergie, les spectateurs, suivent le rythme, battent des mains, tapent des pieds, fredonnent en chœur et éclatent souvent de rire. Irrésistible.* » *Le Figaro*

Durée : 1 h 15

Public : tout public dès 7 ans

Buvette sur place, tenue par le Sou des écoles.

Vente des places à l'Infothèque ou sur <https://service-culturel-anse.mapado.com/>

### Les projets du CCE se concrétisent

Le Conseil Communal d'Enfants (CCE) organise sa soirée **cinéma plein air le vendredi 16 mai à l'Espace Bertrand dès 20h**. Le film **Belle et Sébastien nouvelle génération** sera projeté dès 21h15.

La projection du film est le fruit du travail de la commission Sport et Culture dont le budget a été voté en Conseil Municipal à hauteur de 3000 €.

La commission environnement a vu son projet nichoirs pour les chauve-souris dans le cadre de la lutte contre les moustiques validé par le Conseil Municipal à hauteur de 3000 €.

### Commémorations des 80 ans de l'Armistice du 8 mai 1945

Les cérémonies commémoratives du Souvenir et de la Reconnaissance de l'Anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945 débiteront le jeudi 8 mai à partir de 9h au Château des Tours pour l'exposition d'Ecobeaupal sur les 80 ans de l'Armistice, puis départ du défilé à 10 h place du Général de Gaulle : Monument 14-18 (dépôt de gerbes), Maison de Retraite des Anciens Combattants (envoi des Couleurs), Monument 39-45 (dépôt de gerbes), retour Place du Général de Gaulle par la rue du 3 septembre 1944. Un verre de l'amitié sera ensuite servi salle Lucien Blanchard. Monsieur le Maire invite la population à se joindre à cette manifestation officielle.

Exposition des 80 ans de l'Armistice au Château des Tours, du 5 au 11 mai par l'association Ecobeaupal

Ouverture de 10h à 12h et de 15h à 17h30, sur rendez-vous en semaine (par téléphone au 06 70 02 53 37), et en visite libre le 8 mai et le week-end.

**Judi 8 mai à 14h30 : témoignage d'Henri Casile**, ansois né pendant la Seconde Guerre Mondiale

**Vendredi 9 mai à 18h : conférence d'ACP** animée par Jean-Pierre Giraud : Les ambulancières de la 1ere Armée : ces héroïnes méconnues qui ont combattu pour notre libération (1942-1945).

### Identité numérique : France Identité

Les démarches dématérialisées faisant aujourd'hui l'objet d'un usage massif, le besoin d'identification et d'authentification numériques devient quotidien.

C'est pourquoi le gouvernement français a lancé en 2018 le programme interministériel « France Identité numérique » (FIN), chargé de concevoir et de mettre en

œuvre une solution d'identification numérique pour l'ensemble des concitoyens.

**France Identité est l'application officielle qui permet à chaque citoyen de disposer dans son smartphone de sa carte d'identité et de son permis de conduire en version numérique, pour les utiliser partout :** en ligne, pour réaliser des démarches sensibles à distance, comme en face à face, lors de contrôles routiers par les forces de l'ordre, pour retirer un colis...

**France Identité permet à chacun de prouver son identité et d'accéder à de nombreux services notamment via FranceConnect (« Mon compte Formation » ou MaPrimeRenov, mais aussi les procurations de vote 100% dématérialisées), tout en gardant la maîtrise de ses données personnelles.**

Ainsi, avec l'application France Identité, aucun partage de ces données auprès de tiers ne pourra se faire sans le consentement de l'utilisateur. Elles ne seront reliées à aucune base de données publique ou privée, et aucune donnée ne sera commercialisée.

**Comment obtenir une identité numérique certifiée ?**

Lors du renouvellement de votre carte d'identité, rendez-vous dans votre mairie équipée de DR (dispositif de recueil).

Une fois votre carte d'identité disponible, vous recevez un SMS pour accéder à l'application France Identité.

Avant de vous rendre en mairie pour la récupérer, et si vous souhaitez activer votre identité numérique, veillez à avoir cliqué sur le lien du SMS et suivi les étapes décrites. Vous recevez un QR code vous invitant à passer en mairie, pour récupérer votre carte et finaliser votre identité numérique. Attention, le QR code a une date de validité. Après son passage en mairie et sous 24 à 48h, l'utilisateur reçoit le résultat de sa demande de création par mail. Il peut alors la finaliser en créant son code personnel.

**Le service public d'identité numérique et son application France Identité sont facultatifs, gratuits, accessibles aux personnes majeures possédant une carte d'identité électronique (format carte bancaire) et un smartphone compatible NFC, activables et révocables en ligne à tout moment.**

**L'application n'a pas vocation à remplacer la carte d'identité et les démarches physiques déjà existantes.**

L'application repose sur les données d'identité présentes dans la carte d'identité électronique et permet de limiter les risques d'usurpation de son identité.

Elle permet d'accéder à 1800 services en ligne sans identifiants et mots de passe, de générer des justificatifs d'identité à usage unique, d'avoir son permis de conduire numérique, et de présenter sa carte d'identité numérique lors d'interactions en face à face.

## Frelon asiatique et recherche de nids

Observé pour la première fois en Rhône-Alpes en 2011 sur plusieurs communes du département de l'Ardèche, le frelon asiatique a gagné du terrain depuis et est désormais présent sur l'ensemble des départements. Menace pour la santé publique et la biodiversité, un réseau de lutte s'est organisé dès 2012 afin de minimiser sa progression en détruisant les nids. Afin de centraliser les signalements toujours plus nombreux chaque année et de faciliter leur gestion, une plateforme en ligne a été créée.



### Plan de surveillance de lutte régionale

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à

la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

### Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme dédiée en ligne

[www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

télécharger l'application mobile intitulée « **Frelon Asiatique** », créer votre compte puis cliquer sur « **Signaler** ». Un formulaire permet le recueil d'informations essentielles pour les acteurs du réseau de votre département. Grâce à la création de votre compte, vous pouvez suivre en temps et en heure l'évolution de la prise en charge de votre signalement.

Elaborée en 2018 par la FRGDS Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec la FREDON et le soutien du Conseil Régional AURA. Cette plateforme de signalement propose également des éléments permettant de connaître et de reconnaître cette espèce invasive. De plus, l'établissement de cartographies facilite la visualisation des signalements.

## Enquête publique : aliénation d'une partie d'un chemin rural sans dénomination situé lieu-dit « Grand Coquerieux »

Par arrêté n° URBA/NR-109-04-2025 en date du 9 avril 2025, le Maire de ANSE a ordonné l'ouverture d'une

enquête publique portant sur la désaffectation pour la cession d'une partie d'un supposé chemin rural sans

dénomination situé lieu-dit « Grand Coquérieux » à ANSE :

- depuis le Chemin de la Vigne des Garçons (Est ➤Ouest) sur une longueur d'environ 286 mètres jouxtant les parcelles cadastrées AR n°275-276-278-279-286-287 au Sud, et les parcelles cadastrées AR n° 266-655 au Nord.

**L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 15 jours consécutifs du mardi 13 mai 2025 – 9 heures jusqu'au mardi 27 mai 2025 – 17 heures.**

Pendant ce délai, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier en mairie de ANSE, durant les jours et heures d'ouverture au public (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, jeudi de 9h à 12h30 et le samedi de 9 h – 12 h) ainsi que sur le site internet de la mairie <http://www.mairie-anse.fr> et le cas échéant, formuler ses observations sur le registre d'enquête spécialement ouvert pour cet objet ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la Mairie ou sur la messagerie de la Mairie : [contact@mairie-anse.fr](mailto:contact@mairie-anse.fr)

Le dossier d'enquête publique et l'avis au public seront également publiés sur le site internet de la mairie de ANSE : <http://www.mairie-anse.fr>

Monsieur Gaston MARTIN, commissaire enquêteur, retraité – Ingénieur civil des ponts et chaussées, inscrit sur la liste d'aptitude du département du Rhône et de la métropole de Lyon pour l'année 2025, a été désigné par Monsieur le Maire de ANSE.

Il sera présent en mairie de ANSE les :

- mardi 13 mai 2025 de 9 h à 12 h,
- mardi 27 mai 2025 de 14 h à 17 h.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Ce dernier dispose alors d'un mois pour transmettre au Maire de la commune de ANSE le dossier avec son rapport qui fera état de ses conclusions motivées.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, qui sera déposé en Mairie de ANSE ainsi que sur le site internet de la Mairie pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation pour ce déclassement est le conseil municipal.

## Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves

### Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 26 mai à 19 h, salle du Conseil Municipal (impasse de Verdun).

### Enquête publique : Plan de Mobilités des territoires Lyonnais

L'enquête publique sur le projet arrêté de Plan de Mobilité des territoires lyonnais par le SYTRAL, est ouverte du lundi 24 mars 2025 à 10h au jeudi 22 mai 2025 à 17h. Infos : [www.mairie-anse.fr](http://www.mairie-anse.fr)

### La médiathèque Albert Gardoni en mai !

#### Samedi 17 à 9h30 : *A tous petits petons*

Le moment lecture tout doux pour les plus petits !  
(Pour les 0-3 ans, sur inscription)

#### Vendredi 23 à 17h : *Les histoires du Tipi*

Installons-nous près du tipi de la MAG pour un voyage à travers de fabuleuses histoires !  
(Pour les 4-10 ans, sur inscription)

#### Tentez l'aventure, devenez juré d'un prix littéraire !



Avec 12 autres bibliothèques de la Communauté de communes, la MAG vous propose cette année de participer au **prix Noirceur des Pierres Dorées**. Quatre romans policiers à lire d'ici le 5 novembre. Remise du Prix le 5 décembre.

Retrouvez les modalités de participation sur le site internet et à l'accueil de la médiathèque  [mediatheque.mairie-anse.fr](http://mediatheque.mairie-anse.fr)

 **Votre médiathèque vous propose des nouveautés tous les mois, des ressources numériques, des abonnements presse et plein de choses à découvrir !**

### Fossilea : ouverture le 17 mai

Fossilea : un musée axé sur la valorisation du patrimoine naturel des terres beaujolaises, en territoire Géoparc, et ce qui se trouve en dessous, ouvrira le 17 mai prochain à l'espace Pierres Folles de St Jean des Vignes ! Fossilea offrira à la fois : des collections permanentes, des expositions temporaires, des ateliers pédagogiques, un espace immersif où un écran à 270° vous dévoilera un paysage marin vieux de centaines de millions d'années, un jardin botanique de près de 2 hectares, une impressionnante faille géologique d'exception où sous vos pas et devant vous s'étaleront ainsi d'anciens sédiments marins formés au temps où une mer tropicale occupait le territoire beaujolais, il y a 150 à 200 millions d'années !

#### Infos pratiques :

- Adresse : 116 chemin du Pinay, 69380 Saint-Jean-des-Vignes

- Horaires : du 17 mai au 6 juillet, du mardi au dimanche de 10h à 18h (fermé le lundi) puis du 7 juillet au 31 août, ouvert 7 jours sur 7, de 10h à 18h

- Contact :  [contact@fossilea.fr](mailto:contact@fossilea.fr)

- Page Facebook :

<https://www.facebook.com/people/Fossilea/61573756373887/>

### 2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) exposition et conférence

 **9 au 25 mai : Exposition « Dévoilement » par Sylvie GALLEGO et Robert Alain GOLAY, peintres – Chapelle St Cyprien**

« Dévoiler, s'ouvrir sur de l'inconnu qui advient sans vouloir tout montrer, mais montrer à travers, entre les lignes, entre les formes. Ce qui est montré/perçu est libre de toute interprétation pour celui ou celle qui regarde. Le sens lui appartient, de manière intuitive. »

Vernissage : vend 16 mai à 18h.

Ouverture : jeudi au samedi 14h-19h – dimanche 10 h – 18 h. Entrée libre.

## **Mardi 13 mai à 20h : Conférence : « La couleur dans l'art »**

Conférencier : Jérôme Dupré la Tour (successeur du frère Marc à la Tourette)

Château des Tours (2<sup>e</sup> étage avec ascenseur).

Tarifs : Adultes : 10 € - Jeunes : 5 € - Enfants : gratuit.

 Renseignements et inscriptions ☎ 06.64.19.72.01

 [2cea.anse.chateau@gmail.com](mailto:2cea.anse.chateau@gmail.com) ou 

[2ceaansechateau.wixsite.com/2CEA](https://2ceaansechateau.wixsite.com/2CEA)

## **Visite du château des Tours et du Vieil Anse**

 Visites du château des Tours guidées et gratuites les samedis 10 et 24 mai, rendez-vous à 15h, devant le château

 Visite du Vieil Anse guidée et gratuite le samedi 17 mai, rendez-vous à 15h devant la Mairie.

 Pour tout autre renseignement cliquez sur le site <https://acpassociationanse.wixsite.com/acpanse>

## **Nuit des Musées**

 **Samedi 17 mai, jour de la Nuit des Musées, ACP vous propose :**

- **17H30 : balade contée « Voyage au coeur du vieil Anse et du château »** à l'attention du jeune public accompagné – Rendez-vous place des frères Fournet – Inscription sur le site d'ACP <https://acpassociationanse.wixsite.com/acpanse> – Gratuit
- **21H00 : visite guidée nocturne du château** et en particulier de ses collections archéologiques – Gratuit.

## **Portes ouvertes des Jardins de la Grange du Bief**

**Dimanche 18 mai de 10h à 17h**, l'association des Jardins de la Grange du Bief organise sa journées portes ouvertes « **Rentrez, c'est tout vert !** ».

Accès par la porte du bas.

## **Collecte des ordures ménagères**

 **Collecte des ordures ménagères** : les mardis 6, 13, 20 et 27 mai

 **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) : les jeudis 1<sup>er</sup>, 15 et 29 mai

## **Médecins de garde**

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.

Prise de rendez-vous uniquement téléphonique en composant le ☎ **15**.

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :

-  du lundi au vendredi de 20 h à minuit
-  le samedi de 12 h à minuit
-  le dimanche de 8 h à minuit

## **Pharmaciens de garde**

Contactez le service Résogardes au ☎ 32 37

## **Infos jeunes**

 **Centre Départemental de Santé et d'Éducation Sexuelle** : au sein de la Maison du Rhône 160 rue Monplaisir à Villefranche-sur-Saône. Rendez-vous au ☎ 09 69 369 369 (appel non surtaxé)

 **La Maison des Ados** : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00

 [contact@mda-villefranche.fr](mailto:contact@mda-villefranche.fr). Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.

 **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la

formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50

 **Parent 'Aise / CAP Générations** : lieu de jeux et de rencontre pour les enfants de moins de 6 ans, lieu d'échange pour les parents Espace d'accueil collectif pour l'enfant accompagné d'un parent au moins. Il permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs relations à d'autres. Pour le plaisir d'être dans l'échange, la rencontre, l'expression en toute confidentialité de son vécu de parent. Animée par une équipe pluridisciplinaire en lien avec la petite enfance. Entrée est libre et gratuite. Ouvert les samedis matin de 9 h 30 à 12 h (même pendant vacances scolaires) à La Clairière (1251 avenue de l'Europe). Renseignements ☎ 04.72.54.48.76

 **Informations Jeunesse CCBPD** : accueil libre anonyme des jeunes cherchant des informations généralistes en matière d'orientation professionnelle et scolaire, de vie quotidienne (logement, droit, santé, culture, mobilité internationale). Permanence à l'Infothèque le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 14 h à 16 h sans rendez-vous.

 **Accueil psychologique pour adolescents et toutes personnes concernées par les adolescents (CH Saint Cyr-au-Mont-d'Or) suspendues pour l'instant** faute de personnel. Pour toute information complémentaire et prise de rdv : ☎ 04.74.02.69.53

## **Permanence en Mairie ou sur Anse**

 **Conciliateur de justice** : le 1<sup>er</sup> mardi, 3<sup>e</sup> vendredi, et le dernier jeudi du mois de 14h à 17h à l'infothèque sur rendez-vous uniquement au ☎ 04.74.67.03.84

 **Permanence Info-Energie**, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Une fois par mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes - 1277 route des Crêtes. Sur rendez-vous ☎ 04.37.28.70.20

 **TANDEM accueillante juriste**, pour toute personne se considérant victime d'infraction ou de catastrophe (accueil, évaluation de vos besoins, conseil et information sur vos droits, accompagnement vers les procédures judiciaires). Tous les lundis matins (sauf 2<sup>e</sup> lundi du mois) salle PAPOT (au-dessus de la mairie) – sur rdv au ☎ 04.81.04.11.90

## **Horaire marché**

Les vendredis de 8 h 30 à 12 h 30, place du 68<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie d'Afrique (vers la Mairie)

## **ETAT CIVIL**

### **Mariages**

Germlyne FRANKE et Cheick BAKAYOKO mariés le 21 mars

Fleur LANEUZE et Florian LARDET mariés le 22 mars

### **Décès**

Marguerite JAMBON née RAMPON décédée le 7 mars à Gleizé (99 ans)

Bernard GERMAIN décédé le 10 mars à Gleizé (77 ans)

Paulette JANDARD décédée le 25 mars à Gleizé (79 ans)

Ernest LACROIX décédé le 28 mars à Anse (90 ans)

Michel ROBERT décédé le 1<sup>er</sup> avril à Anse (85 ans)

Maurice HYVERNAT décédé le 1<sup>er</sup> avril à Gleizé (80 ans)

Thierry MASSAIT décédé le 5 avril à Trévoux (75 ans)

Yvette RAOUX décédée le 6 avril à Anse (96 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret

Rédacteur en Chef : Daniel Pomeret

Secrétaire de Rédaction : Claire Poulin

Tirage à 3700 exemplaires

Impression : Imprimerie Augagneur

Mairie de Anse : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, jeudi de 9h à 12h30 et samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

☎ 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72

Mail Mairie : [contact@mairie-anse.fr](mailto:contact@mairie-anse.fr)

Site : [www.mairie-anse.fr](http://www.mairie-anse.fr)

Mail pour Anse Infos : [infotheque@mairie-anse.fr](mailto:infotheque@mairie-anse.fr)

Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite